

Règlement concours de dessin « Mon justicier »

1. Organisateur :

La médiathèque George Sand organise un concours de dessins sur le thème du justicier dans la bande dessinée à l'occasion de la présentation de l'exposition « Au nom de la Loi, la Justice en BD » prêtée par la Direction de la Lecture Publique de l'Ain dans le cadre de l'opération Interlignes.

2. Participation :

Le concours est ouvert aux enfants âgés de 8 à 14 ans. Les participants seront divisés en deux catégories : les 8-11 ans et les 12-14 ans.

La participation au concours est gratuite et individuelle. Il ne peut y avoir qu'une participation par personne.

3. Thème du concours :

Le thème s'intéresse aux justiciers dans la bande dessinée. Chaque participant doit imaginer un justicier, le représenter en pied et rédiger une fiche descriptive du personnage. Chaque production suivra une mise en page précise en respectant un modèle préétabli téléchargeable sur le lien suivant ou disponible en format papier auprès des bibliothécaires de la médiathèque.

Les dessins sont à effectuer sur un format A4 sans l'aide d'une tierce personne.

4. Modalités du concours

Les dessins devront être des « œuvres originales » et non être recopiés, décalqués de dessins ou photos existants et reproduits sur modèles de cartes d'identité disponibles à la médiathèque ou téléchargeables sur le site de la médiathèque.

Les participants sont limités à une seule production.

Les dessins seront à déposer ou à envoyer **du mardi 10 octobre au jeudi 9 novembre 2017** à la médiathèque George Sand, 9 rue de Gex, 01630 Saint-Genis-Pouilly.

5. Vote et remise des prix

Les votes seront effectués par les abonnés de la médiathèque du mardi 14 novembre au vendredi 24 novembre inclus.

Les résultats du concours et la distribution des lots pour les gagnants auront lieu le samedi 25 novembre à 16h30 à la médiathèque.

Chaque lauréat des deux catégories se verra remettre un bon d'achat à utiliser à la librairie les Arts frontières.

6. Modification et annulation du concours

Les organisateurs du concours de dessin se réservent le droit d'écourter, de suspendre, de repousser le concours et de modifier son règlement, si par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, ils y étaient contraints.

7. Acceptation du règlement du concours

Je soussigné(e).....,

demeurant.....

.....

autorise mon enfant,.....

né le.....

Adresse mail :

Téléphone :

à participer au concours de dessin organisé par la médiathèque George Sand de Saint-Genis-Pouilly et accepte le présent règlement.

Date :

Signature :